

Communiqué de presse N°13

Atelier de formation sur la régulation économique

L'Autorité de Régulation Multisectorielle de Djibouti (ARMD) organise un atelier de formation pour son personnel et celui de ses partenaires du secteur des télécommunications du 22 au 24 Avril 2024 à l'hôtel Sheraton Djibouti.

Cet atelier, placé sous le thème de la régulation économique, vise à fournir aux participants les outils et les connaissances nécessaires pour promouvoir un environnement réglementaire efficace et équitable dans le secteur des télécommunications qui constitue un secteur vital pour l'économie djiboutienne.

La régulation économique vise à encadrer le fonctionnement des marchés afin de garantir une concurrence saine et protéger les intérêts des consommateurs. Elle permet d'assurer l'accès équitable aux services essentiels, d'encourager l'investissement et l'innovation, tout en prévenant les abus de position dominante. Dans le secteur des télécommunications, elle contribue à améliorer la qualité des services et à renforcer l'inclusion numérique. La régulation économique favorise ainsi un développement harmonieux et durable du secteur. Elle constitue un levier stratégique pour la croissance économique et l'attractivité du pays.

Les participants auront l'occasion d'approfondir leur compréhension des principes fondamentaux de la régulation économique, d'explorer les meilleures pratiques internationales et de discuter des défis spécifiques rencontrés dans le contexte local.

L'atelier sera dirigé par le cabinet international MARPIJ sous l'égide du Ministre de la Communication chargé des Postes et des Télécommunications M. Radwan Abdillahi Bahdon et aussi le Directeur Général de l'ARMD M. Abdi Ilmi Achkir.